NUMÉRO 05 Le journal d'information des personnels de l'Université de Poitiers
JUIN 2013

Point(s) communs

Agir La Loi Sauvadet : de la CDisation à la titularisation **> P. 10**

Vis mon poste Valérie Lefeuvre et Xavier Moinier **> P. 18**

Ça Bouge : un petit pas pour les coureurs, des enjambées pour *les enfants de la Lune* **> P. 24**

Photo : Ricardo Esteves ©

DOSSIER > P. 14

Proposer des formations
Innover & développer
Recruter

UP & PRO : PARTENAIRE DE VOTRE RÉUSSITE

Université de Poitiers

SOMMAIRE

NUMÉRO 05

POINTS COMMUNS NUMÉRO
LE JOURNAL DES PERSONNE
DE L'UNIVERSIT
UIN 2013

PARTICIPEZ À LA FÊTE DU PERSONNEL ! >P.25

AGIR POUR L'UNIVERSITÉ

P. 9 **ÉVOLUTION DE CARRIÈRE,** FAITES VOTRE BILAN DE COMPÉTENCES

DOSSIER

P.14 **UP&PRO :** PARTENAIRE DE VOTRE RÉUSSITE

Photo : Ricardo Esteves ©

PORTRAIT

P.20 **JAMES CHAMPALOU,** ÊTRE HEUREUX SIMPLEMENT

ÉDITO

Yves Jean, Président de l'Université de Poitiers

Chères et Chers collègues,

Avec 4 200 étudiants internationaux, dont environ un millier en formation « délocalisée », 18 % des étudiants de l'Université de Poitiers viennent d'autres pays. C'est une proportion très importante proche du double de la moyenne nationale [10 %]. Cette attractivité est le fruit d'une politique internationale dynamique de notre université, engagée par mes prédécesseurs, et poursuivie avec détermination par mon équipe.

La conférence annuelle du réseau IRUN *(International research university network),* les 6, 7 et 8 Juin 2013 à Poitiers, évènement de dimension européenne en présence de partenaires prestigieux, illustre le dynamisme de notre université pour favoriser les échanges d'étudiants, de personnels et de bonnes pratiques dans les domaines de la formation et de la recherche.

Cette ouverture de l'université est un atout majeur pour Poitiers, tout comme la création d'*Up&Pro,* nouveau service commun dédié aux relations avec les entreprises et les partenaires extérieurs. En favorisant l'insertion professionnelle des étudiants, en jouant un rôle d'interface entre laboratoires et monde économique tout en développant l'apprentissage et l'alternance, *UP&Pro* est déjà un acteur incontournable du paysage régional. C'est également le cas de la *Fondation Poitiers-Université* qui fait l'objet d'une présentation et du lancement d'un appel à projets dans ce numéro du *Point(s) commun(s).*

Bien cordialement.

> *« Cette attractivité est le fruit d'une politique internationale dynamique de notre université. »*

Photo : Ricardo Esteves ©

AGIR POUR L'UNIVERSITÉ

P.06 Les travaux des étudiants et doctorants enfin accessibles à tous !
P.07 ESPE : une nouvelle école pour former les futurs enseignants
P.08 Cherchez des fonds à la fondation !
P.09 Évolution de carrière, faites votre bilan de compétences
P.10 Loi Sauvadet : de la CDIsation à la titularisation
P.12 Les statuts de l'établissement revisités
P.13 Connexion à internet en WI-FI : les réseaux sans fil de l'établissement

DOSSIER

P.14 UP&Pro : partenaire de votre réussite

VOUS

P.18 Une journée pour vivre le poste d'un collègue
P.20 James Champalou, être heureux simplement...
P.21 Abderrazak El Albani, curieux par nature mais éternel insatisfait...
P.22 Libre expression !

ÇA BOUGE

P.24 Des enjambées pour les *enfants de la lune*
P.25 Le personnel en fête
P.26 Événements culturels
P.27 L'agenda des manifestations culturelles

Université de Poitiers
15, rue de l'Hôtel Dieu
86034 Poitiers Cedex
www.univ-poitiers.fr

Contact : Direction de la Communication
05 49 45 30 77
pointscommuns@univ-poitiers.fr

Directeur de la publication :
Yves Jean
Président de l'université

Vice-président délégué chargé de la communication :
Xavier Moinier

Directeur de la Communication :
Ghislain Bourdilleau
@GBourdilleau

Rédactrice en chef :
Stéphanie Schoonjans

Ont participé à la rédaction de ce numéro :
Emmanuel Aubin, Ghislain Bourdilleau, l'équipe du service culturel, Valérie Callier, Marion Corne, Mario Cottron, Olivier De Fremond, Guillaume Degen, Eric Ducros, Frédéric Duton, Abderrazak El Albani, Olivier Forget, l'équipe du service i-médias, Yves Jean, Béatrice Jouan, Agnès Lemmer, Marjorie Maugein, Gilles Mirambeau, Frédéric Nicoleau, Samuel Pivette, Philippe Quintard, Marion Sabourin, Stéphanie Schoonjans, Lucie Vincent.

Crédits photo : Alberto Bocos-Gil, Jean-Pierre Brouard, Laurence Catanese, Conservatoire de Poitiers, Guillaume Degen, Eric Ducros, Ricardo Esteves, Sébastien Laval, Julie Léon, Charlotte Mader, Yvan Michaud, Alain Montaufier, Frédéric Nicoleau, Arthur Péquin, Samuel Pivette, Marion Sabourin, Service UP&Pro, Université de Poitiers.

Maquette et mise en page :
Liner Communication

Impression : Mégatop
Dépôt légal : 2e trimestre 2013

Document imprimé avec des encres végétales sur papier certifié PEFC, provenant de forêts gérées durablement

L'IUT SE TAGUE SUR SES MURS

« Une structure, une composante, quelle image et avec quel état d'esprit ? » Afin de répondre à ces questions pour nos étudiants, personnels et partenaires, la direction de l'IUT de Poitiers a réalisé un mur de mots. Fruit d'un travail collectif, les deux « murs » réalisés regroupent des citations et des mots qui reflètent la philosophie de l'établissement. Ces murs sont visibles dans le hall de l'IUT de Poitiers, site du campus.

DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'IUT
http://iutp.univ-poitiers.fr/

BIENTÔT L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'ESS : ESPRIT D'ENTREPRENDRE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET SOLIDAIRE

S'appuyant sur un portail de diagnostic et d'orientation, l'École de l'ESS développera des formations professionnelles à la carte, des parcours personnalisés de reprise d'études, un service de sensibilisation et d'accompagnement à la création d'entreprise dans l'Économie sociale et solidaire. Plateforme d'aiguillage, elle proposera à chacun et aux entreprises un accès facilité aux formations et certifications de l'enseignement supérieur. Son pivot est le catalogue formalisé de 40 formations diplômantes recouvrant les cinq secteurs économiques où l'ESS est la plus fortement présente.

EPISS'CAMPUS A BESOIN DE VOUS

En septembre, l'épicerie sociale et solidaire de l'Université entamera sa deuxième année d'activité. Pour continuer à fonctionner et se développer, elle a besoin de toujours plus de bénévoles. Episs'campus lance un appel à tous les personnels souhaitant s'investir dans le projet chaque jeudi : accueil, rangement, mise en place, conseils aux bénéficiaires... **Pour tout renseignement ou inscription : contact.episscampus@gmail.com ou 05 16 01 23 21.**

UN RALLYE POUR DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ

Plus de 150 étudiants, personnels et habitants de Poitiers ont participé au Rallye découverte de l'université, tout l'après-midi du 21 mars - malgré le froid et la pluie. Une vingtaine d'énigmes dissimulées à travers la ville et sur les réseaux sociaux leur ont permis de découvrir de façon conviviale et inattendue l'histoire de l'Université de Poitiers. Les 44 équipes ont été aiguillées par 5 étudiants de l'ICOMTEC, porteurs de ce projet inédit, avec la Direction de la communication.

JEU CONCOURS, DES CADEAUX À GAGNER !
http://bit.ly/19lVH8r

DES ATELIERS CUISINE POUR LIER L'ASSOC*

Depuis mars, des ateliers cuisine sont proposés aux bénéficiaires d'Épiss'campus. Pour Philippe Béhar, fondateur de l'association *Le Monde en bouche* et animateur des ateliers, *« l'alimentation est le premier média social. L'idée est d'entretenir le lien social et de montrer aux étudiants qu'avec trois fois rien on peut tout faire »*. Avec le matériel basique d'une cuisine d'étudiant et les produits de l'épicerie, les bénéficiaires ont appris à confectionner des œufs cocotte, des dattes à la pâte d'amande ou encore des samoussas aux trois légumes.

> *« … avec trois fois rien on peut tout faire. »*

Philippe Béhar du *Monde en bouche* et une étudiante apprentie cuisinière

(*) lire assoss

AFEV ET UNIVERSITÉ… **UNE VISION COMMUNE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT**

L'Université de Poitiers et l'Afev[1] ont signé une convention en mars pour encourager l'engagement des étudiants dans des actions de solidarité : ouverture d'une épicerie sociale et solidaire Épiss'campus, de l'UE libre Engagement associatif, participation de l'Afev au comité de pilotage de Paré [2].

Yves Jean, Président de l'Université de Poitiers et **Sandrine Martin,** Déléguée régionale Afev Centre Ouest signent la convention entourés d'**Isabelle Lamothe,** vice-présidente chargée de la culture et de la vie étudiante, de **Benjamin Souchard**, vice-président étudiant et d'**Alexandra Duval,** chargée de développement local Afev.

(1) Afev : Association de la fondation étudiante pour la ville (2) Paré : Parcours réussite.

LA CONVENTION AFEV UP
http://www.univ-poitiers.fr/universite/decouvrir-l-universite-de-poitiers/magazines/point-s-communs-5-892851.kjsp?RH=1328794758625

LE PETIT DÉJ' EST SERVI !

Pendant une semaine, du 18 au 22 mars, ont eu lieu *« les petits déjeuners de l'industrie »*. L'Université a ouvert les portes de ses plateformes technologiques, laboratoires et centres d'expertises aux industriels de la région dirigeants de PME et TPE. Ces rencontres se sont organisées sous forme d'une dizaine de petits déjeuners, d'une durée de 2 h chacun, l'occasion pour les chefs d'entreprises de découvrir les équipements et savoir-faire de l'Université.

Présentation d'hydrogéologie avant une visite sur le terrain (site du Deffend à Mignaloux-Beauvoir)

L'objectif : montrer – et démontrer – que l'établissement peut contribuer au développement économique local.

LES TRAVAUX DES ÉTUDIANTS ET DOCTORANTS ENFIN ACCESSIBLES À TOUS !

Photo source : Creative Commons

LES THÈSES EN LIGNES DES ÉTUDIANTS
http://theses.univ-poitiers.fr/

LES TRAVAUX DES ÉTUDIANTS
http://petille.univ-poitiers.fr/

Des savoirs et des talents, c'est par ici !

UPthèses :
http://theses.univ-poitiers.fr/

UPétille :
http://petille.univ-poitiers.fr/

Découvrir les "UPépites" de notre université

L'Université de Poitiers met en ligne deux sites, UPétille et UPthèses, permettant la consultation d'une partie de la production scientifique et universitaire de l'établissement. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche active de l'Université de Poitiers pour la valorisation et la diffusion de l'information scientifique.

L'UPerformance a consisté à mobiliser d'importants moyens humains et techniques. La mise en œuvre a été possible grâce aux compétences du Service commun de documentation (SCD), du Service commun informatique i-médias, de la Direction de la recherche et des études doctorales, du Collège des écoles doctorales, des écoles doctorales ainsi que des services des différentes facultés, sans oublier l'acteur principal, le logiciel libre ORI-OAI.

UPétille donne accès à différents types de travaux des étudiants : mémoires, rapports de stages, thèses d'exercice, etc. La consultation peut être ouverte sur Internet ou restreinte à la communauté universitaire de Poitiers, en fonction des autorisations accordées par les auteurs des travaux et par les jurys les ayant évalués.

UPthèses répertorie l'ensemble des thèses soutenues dans notre établissement depuis le 1er juin 2012. Le texte intégral des thèses est accessible librement sur Internet ou uniquement aux membres de la communauté universitaire de Poitiers après authentification, en fonction des autorisations accordées par les doctorants. L'accès aux thèses confidentielles est évidemment impossible jusqu'au terme de la durée de confidentialité.

À noter que le site propose également l'accès à plus de 300 thèses en format numérique soutenues entre 2008 et 2011 pour lesquelles les auteurs avaient explicitement souhaité une diffusion en ligne.

■ Frédéric Duton et Lucie Vincent

Contact

Pour toute information complémentaire,
contacter Nolwen Clément-Huet :
nolwen.clement-huet@univ-poitiers.fr

ESPE : une nouvelle école pour former les futurs enseignants

À la rentrée 2013, l'IUFM disparaitra et une nouvelle composante rattachée à l'université de Poitiers, l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), sera en charge de l'organisation de la formation initiale et continue des enseignants. Cette réforme de la formation des enseignants vise à répondre aux enjeux éducatifs et sociétaux de ce début de siècle. Il s'agit aussi d'attirer de nouveaux étudiants vers ce cursus et ce métier qui souffre parfois d'une mauvaise image. L'objectif de l'ESPE est de construire une formation en alternance, en adéquation avec la réalité du métier d'enseignant.

« Pour notre région, l'ESPE mettra l'accent sur le numérique, avec l'ambition de préparer les futurs enseignants à former au et par le numérique. »

Une formation intégrée

La France est le seul pays européen à proposer une formation de ses futurs enseignants sous une forme consécutive (séparation entre contenus disciplinaires, contenus didactiques et formation professionnelle). Les résultats de notre système éducatif nous placent parmi les derniers pays européens et émergents sur beaucoup de critères. C'est par exemple une déficience croissante de la maîtrise de l'écrit par les adolescents de 15 ans (15% en 2000 et 20% en 2009), c'est aussi un système qui accentue les inégalités socio-économiques en donnant moins de chance à ceux issus de milieux défavorisés. La réforme propose un système de formation simultanée par une intégration au sein de mêmes unités d'enseignement de contenus académiques et de contenus professionnels. Cette formation est construite sur une professionnalisation progressive, avec une sensibilisation aux métiers de l'enseignement dès la licence pour finir par une formation en alternance en deuxième année de master.

L'ESPE et son projet

Pour l'académie de Poitiers, le projet est porté par les universités de Poitiers et La Rochelle, le rectorat de Poitiers et le Cned. Un comité de pilotage présidé par Mario Cottron travaille sur le projet depuis plusieurs mois. En effet, chaque ESPE élabore un projet spécifique dans le respect du cadrage national. Il est notamment de la responsabilité des établissements de construire les nouvelles maquettes de formation : volume d'heures des cursus, orientation et répartition des différents contenus, articulation entre enseignements académiques et enseignements professionnels... Pour notre région, l'ESPE mettra l'accent sur le numérique, avec l'ambition de préparer les futurs enseignants à former au et par le numérique, l'enseignement des sciences en profitant du partenariat avec l'Espace Mendès France, la recherche dans les champs de l'éducation et de la formation en s'appuyant sur les nombreuses compétences de nos laboratoires et structures dans ce domaine, et la mobilité internationale en renouvelant les pratiques et coopérations en cours.

L'offre de formation

La préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement en licence sera réorganisée pour offrir une sensibilisation à ces métiers cohérente et progressive. Dans le même esprit, **le dispositif « Emplois d'avenir » est étendu aux métiers de l'enseignement en proposant aux étudiants boursiers de Licence des contrats rémunérés avec une immersion dans les écoles ou établissements scolaires.**
La formation en master "Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)" s'appuiera sur un stage de pratique accompagné en première année et sur une alternance en responsabilité en deuxième année. La formation continue des enseignants, la formation de formateurs participeront aussi à la formation des enseignants tout au long de la vie.

■ Mario Cottron et Samuel Pivette

Cherchez des fonds à la fondation !

La Fondation lance un appel à projets pour encourager les initiatives de la communauté universitaire.

De gauche à droite : Béatrice Jouan, Danielle Gadeau, Olivier de Fremond

Photo : Ricardo Esteves ©

LES MISSIONS DE LA FONDATION

L'UNIVERSITÉ DE POITIERS FAIT DU DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS AVEC LE MONDE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET DU PARTENARIAT UNE PRIORITÉ. À TRAVERS LA FONDATION, ELLE AFFIRME LA VOLONTÉ :

- DE CONFORTER SON IMPLICATION DANS LE TERRITOIRE OÙ ELLE EST IMPLANTÉE,
- D'ADAPTER SON OFFRE DE FORMATIONS AUX BESOINS DU MARCHÉ,
- DE FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE SES DIPLÔMÉS.

En savoir +

Tél : 05 49 45 30 99
fondation@univ-poitiers.fr
http://fondation.univ-poitiers.fr/

Fondée en juin 2009, la Fondation Poitiers Université a fait le choix de soutenir,dès l'origine, les projets provenant des composantes pédagogiques, services, associations étudiantes, responsables de formation, équipes de recherche ou encore de l'équipe présidentielle.

Suite au succès de la démarche et au nombre de demandes reçues, la Fondation Poitiers Université a changé la formule en 2012 et propose désormais à la communauté universitaire de répondre à un appel à projets dans le but d'obtenir un cofinancement d'opérations. Le projet doit s'inscrire dans l'un de ces 5 axes d'actions : rayonnement international, soutien à l'étudiant, relation formation-emploi, innovation-recherche-entrepreneuriat et développement durable.

Universités d'été, forum des métiers, mobilité internationale, initiatives étudiantes sont autant de sujets qui ont été soutenus pour la première édition de l'appel à projets en 2012/2013 pour un total de 13 000 €. De médecine à droit, de l'Ensi Poitiers aux sciences du sport, de sciences économiques à la gestion des risques, de nombreuses composantes ont déjà concouru.

Étudiants, associations d'étudiants, composantes, personnels, misez sur votre créativité et proposez des initiatives pour l'année 2013/2014. Les dossiers seront à déposer à la fin de l'année 2013.

VIDÉO
LES RENCONTRES DE LA FONDATION EN IMAGES
http://fondation.univ-poitiers.fr/spip.php?rubrique49

L'ÉQUIPE DE LA FONDATION ÉVOLUE

Bernard Chauveau et Béatrice Jouan travaillaient ensemble à la Fondation depuis 2008. En 2012 quand il a fait valoir ses droits à la retraite, elle a pris le relais en tant que déléguée générale. Elle est secondée dans cette tâche par Olivier de Fremond qui vient de rejoindre la Fondation, riche de son expérience au Bureau de liaison entreprises université (BLEU). Danielle Gadeau est assistante de la Fondation depuis 2011 et continue à apporter son savoir-faire aux activités de la Fondation.

■ Béatrice Jouan et Ghislain Bourdilleau

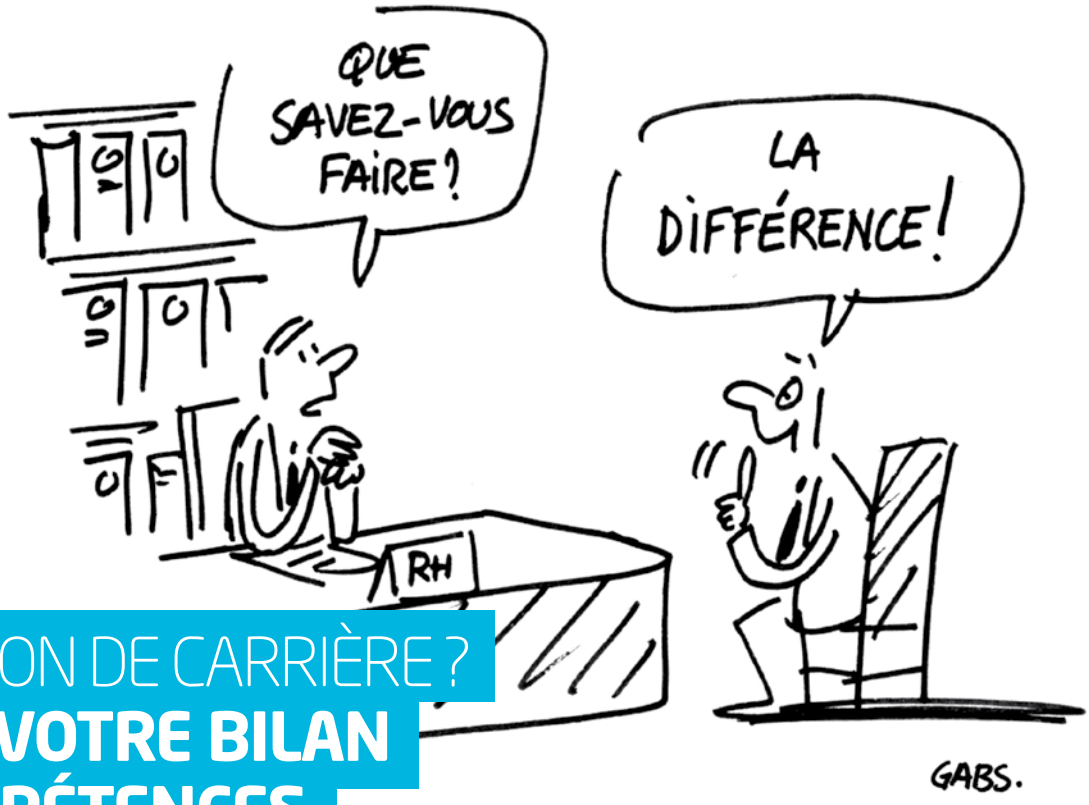

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE ? FAITES VOTRE BILAN DE COMPÉTENCES

Défini par **l'arrêté du 31 juillet 2009,** le bilan de compétences permet aux agents d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et motivations. Il sert à définir un projet professionnel et aussi, le cas échéant, un projet de formation. Il peut être réalisé à la demande de l'agent ou de l'administration. Il est conduit par un organisme chargé de la réalisation des bilans de compétences.

Dans quelles situations un bilan est-il adapté ?

Il correspond souvent à une envie de faire évoluer sa vie professionnelle : **le bilan permet alors de trouver vos propres réponses, d'élaborer vos nouvelles pistes d'évolution, ou de vérifier la pertinence de vos idées** (vous lancer dans un projet de reconversion, créer une entreprise, préparer une mobilité interne ou externe...).

Coté administration, le bilan de compétences peut vous être conseillé dans une perspective de mobilité interne, pour permettre une meilleure vision de vos aspirations et réfléchir à des pistes d'évolution possibles. Il peut être utile aussi pour anticiper une reprise d'activité suite à une longue interruption.

Que peut-on en attendre ?

Le bilan vise à élaborer un projet d'évolution professionnelle concret, qui s'appuie sur vos motivations et vos compétences. Mais attention : c'est vous qui bâtissez ce projet, et non le chargé de bilan ! Certes son rôle est d'apporter des outils, mais surtout un regard extérieur afin de vous aider à vous poser les bonnes questions : la décision finale vous appartient.

Comment la prestation se déroule-t-elle ?

Le bilan débute par un travail d'exploration où vous allez mettre à plat toutes vos expériences professionnelles et personnelles afin d'identifier vos domaines de compétences.
À l'aide de tests et d'entretiens, vous allez faire le point sur vos aptitudes, vos centres d'intérêts et vos valeurs. La seconde étape consiste à élaborer différents projets. Ceux-ci s'appuieront sur votre propre réflexion à confronter avec votre entourage pour, au final, valider celui qui vous ressemblera le mieux.

La prestation se termine par l'élaboration d'un document de synthèse où vous décrirez votre projet ainsi qu'un plan précis de mise en œuvre.
Ce document est confidentiel, une synthèse de ce document peut être communiquée à l'employeur dans le cadre de l'accompagnement pour la mise en œuvre du projet.

Quelle est la durée d'un bilan?

Un bilan est réparti en cinq ou six rendez-vous pour 12 à 18 h d'entretien, plus des séquences d'exploration professionnelle. Pour maintenir la dynamique de ce travail, il est souhaitable de le réaliser sur deux ou trois mois.

Comment mettre en œuvre la démarche ?

Votre demande de bilan de compétences ou sa proposition par l'administration est notamment formulée à l'occasion de l'EPI ou encore au titre d'un bilan de carrière réalisé par la DRH.
Le bilan donne lieu à la signature d'une convention tripartite (l'argent, l'université, l'organisme) qui récapitule les objectifs, le programme du bilan, les dates de réalisation et les formalités de restitution des conclusions.

■ Agnès Lemmer

Contact

Qui contacter à la DRH ?
Pour toute demande d'information sur le bilan de compétences, Agnès Lemmer ou Amandine Leboeuf : gprh@univ-poitiers.fr

FICHE BILAN DE COMPÉTENCES
http://www.univ-poitiers.fr/universite/decouvrir-l-universite-de-poitiers/magazines/point-s-communs-5-892851kjsp?RH=1328794758625

AGIR POUR L'UNIVERSITÉ

La loi Sauvadet* de mars 2012 a permis aux agents en CDD de l'université, disposant d'une ancienneté de 6 ans, de voir leur contrat transformé en CDI. Un deuxième volet de la loi ouvre également la porte à la titularisation, sous certaines conditions. 146 agents sont concernés. **Explications.**

LOI SAUVADET : DE LA **CDISATION** À LA **TITULARISATION**

TEXTE DE LOI
LA LOI SAUVADET

http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025489865&dateTexte=&categorieLien=id

EXPLICATIONS
DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA LOI SAUVADET

http://infos.emploipublic.fr/dossiers/devenir-fonctionnaire/devenir-contractuel/loi-sauvadet-titularisations-pour-les-uns-cdi-ou-cdd-mieux-encadres-pour-les-autres/apm-483/

Pour de nombreux agents contractuels de notre établissement, la loi Sauvadet*, dont la finalité est de lutter contre l'emploi précaire au sein de la fonction publique, constitue un réel tournant dans leur carrière.

Le premier volet de la loi dont le protocole d'accord a été signé avec des organisations syndicales le 31 mars 2011 et voté le 12 mars 2012, a permis à 76 agents contractuels de notre établissement, répondant aux critères de 6 ans d'ancienneté au cours des 8 ans précédant la publication de la loi, de voir leur contrat transformé en contrat CDI. *« Ce qui est une vraie avancée en termes de sécurité de l'emploi, précise* Olivier Forget, directeur adjoint de la Direction des ressources humaines. *Toutefois, cette mesure n'a pas été perçue comme une révolution car l'Université de Poitiers avait déjà pris des mesures allant dans ce sens. »*

Le vrai retentissement est à attendre avec le deuxième volet de la loi qui porte sur la titularisation des contractuels. *« La loi stipule que ces derniers peuvent avoir dorénavant accès aux concours et examens professionnels réservés de la fonction publique sous les conditions suivantes : avoir 4 ans de services publics au cours des 6 ans précédant le 31 mars 2011 ou 2 ans sur les 4 années précédant le 31 mars 2011, à condition d'avoir 4 ans d'ancienneté à la date de clôture des inscriptions au recrutement -ancienneté acquise auprès du même employeur- ce qui représente 146 agents. »* rappelle Olivier Forget.

36 postes ouverts pour 2013

Afin d'être en conformité avec la loi, l'établissement va organiser les concours et examens professionnels réservés correspondant aux postes repérés pendant la durée du dispositif soit jusqu'en 2016. *« Il est prévu que le dispositif soit étendu sur 4 ans ce qui devrait représenter environ 30 à 35 postes ouverts au concours chaque année, décomposés au prorata des corps et métiers des agents concernés ».* Chaque concours portera sur une épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP). *« Les candidats devront remplir un dossier de deux pages sur les compétences et aptitudes développées au sein de leur emploi. Ensuite, ils devront défendre ce dossier face à un jury. Les premiers jurys devraient se tenir début septembre. »*

> *« Il est prévu que le dispositif soit étendu sur 4 ans ce qui devrait représenter environ 30 à 35 postes ouverts au concours chaque année... »*

Pour préparer cette épreuve, les agents n'ont pas été livrés à eux-mêmes. Afin

**Du nom du Ministre de la fonction publique (juin 2011-mai 2012) sous le gouvernement Fillon*

de les aider à mettre toutes les chances de leur côté, *le service DRH a organisé des séances de formation méthodologiques d'aide à la formulation et à la rédaction ainsi que des séances de* « jurys blancs ».

Un coût pour l'établissement

Un autre volet de cette loi porte sur les nouvelles conditions de recours aux contractuels. « *Pour faire simple, la loi rappelle qu'un emploi permanent doit être occupé par un fonctionnaire, ainsi les remplacements de fonctionnaires doivent êtres assurés par d'autres fonctionnaires. Le recours aux contractuels sur ce type d'emploi est ainsi limité à deux fois 12 mois,* précise Olivier Forget. *Deux exceptions à ce principe : lorsqu'il n'y a pas de corps de fonctionnaires pour faire face à des besoins permanents à temps incomplet et lorsque la nature des fonctions le justifie pour la catégorie A* ».

Cette loi constitue pour les agents de vraies avancées (primes, possibilités d'avancement, garantie de l'emploi...). Pour notre établissement, ce nouveau dispositif entraîne une augmentation de masse salariale : « *Pour 2013, elle s'élève à 208 000 € dont 60 000 € sont pris en charge par l'Etat* », conclut Olivier Forget.

■ Olivier Forget et Philippe Quintard

TÉMOIGNAGES

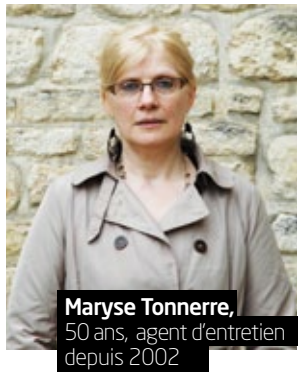

Maryse Tonnerre, 50 ans, agent d'entretien depuis 2002

« L'assurance de garder son poste. »

« Dans le contexte économique actuel, avoir un contrat CDI est particulièrement rassurant. C'est aussi une motivation supplémentaire : le fait de toucher les primes, ce qui n'est pas le cas en CDD, est une reconnaissance de notre travail, on se sent sur un pied d'égalité. L'opportunité d'être titularisée encourage également à entrevoir l'avenir différemment. J'ai d'ailleurs entamé une VAE pour obtenir un diplôme qui me permettra de progresser dans ma fonction. »

Léonie Lembege, 28 ans, adjointe au responsable du Pôle de gestion « enseignants » service DRH, contractuelle depuis plus de 6 ans.

« Intéressant pour l'évolution de carrière. »

« Lorsque mon CDD a été transformé en CDI, j'ai enfin eu le sentiment d'appartenir à l'Université. La titularisation sera une étape supplémentaire de laquelle j'attends beaucoup. Je suis jeune, j'espère par ce biais pouvoir évoluer sur divers postes, peut-être même au sein d'autres institutions et à terme passer le concours de catégorie A. »

LES DÉPARTS EN RETRAITE
http://www.univ-poitiers.fr/universite/decouvrir-l-universite-de-poitiers/magazines/point-s-communs-5-892851.kjsp?RH=1328794758625

LES STATUTS DE L'ÉTABLISSEMENT REVISITÉS

Les statuts de notre université ont été modifiés, incluant de nombreuses précisions, des nouveaux chapitres, reflétant ainsi, avec plus de réalisme, la gouvernance de l'université. **En bref : des statuts plus consistants permettant de clarifier les modes de désignation et de fonctionnement des instances amenées à gérer de façon autonome l'université.**

LES NOUVEAUX STATUTS DE L'UNIVERSITÉ

http://www.univ-poitiers.fr/universite/decouvrir-l-universite-de-poitiers/magazines/point-s-communs-5-892851.kjsp?RH=1328794758625

LES STATUTS : C'EST QUOI ?

Les statuts sont le socle de l'établissement. Ils établissent le cadre juridique de référence pour son fonctionnement : objet social, composition et mode d'élection des conseils, fonctionnement des différentes instances de décisions, les différentes structures, etc.

L'objectif du projet était double :

- **Sécuriser le fonctionnement des instances** (décisions et délibérations des conseils) en intégrant les réformes agissant directement sur le fonctionnement, la prise de décision au sein de l'établissement ainsi que le dialogue social ;
- **Adapter le contenu avec le fonctionnement de l'université depuis la loi LRU** et faire des statuts un mode d'emploi clair et fonctionnel dans le respect de la réglementation.

Des innovations avec trois chapitres inédits :

La réforme du dialogue social et de la protection des agents au travail (chap.6) : prise en compte de l'importante loi du 5 juillet 2010, relative à la rénovation du dialogue social. Le principe de participation et la méthode de négociation sont essentiels pour la gouvernance de l'établissement. *(Voir les enrichissements)*

Les autres instances consultatives (chap.7) Ce chapitre permet de présenter les différents organes amenés à jouer un rôle essentiel dans la vie de l'établissement : le Congrès, la Conférence des directeurs de composantes, les Comités de sélection et la Commission paritaire d'établissement (CPE). *(Voir les enrichissements)*

La vie étudiante (chap.8)
Une carence malheureuse est ainsi comblée en rappelant l'importance de la participation des étudiants à la vie de l'université ainsi que des actions entreprises – notamment par les associations étudiantes – soutenues par le Fonds de solidarité et des initiatives étudiantes (FSDIE) dans le cadre du Bureau de la vie étudiante (BVE).

La prochaine rénovation : le règlement intérieur

Les statuts sont complétés par un règlement intérieur qui précise les conditions d'application de tel ou tel organisme, les conditions dans lesquelles les décisions sont prises ou bien l'application d'une nouvelle réglementation (on peut citer l'exemple du télétravail, désormais applicable dans la fonction publique de l'État). Le règlement intérieur actuel – approuvé en juillet 2010 – peut largement être amélioré car il n'intègre pas des éléments aussi essentiels que les principes et libertés à l'Université ou encore les règles relatives à la déontologie et la sécurité des personnels. Les mesures relatives au Comité technique (CT) ou au CHSCT y figureront également.

■ Frédéric Nicoleau

(Remerciements à Eric Gojosso, Emmanuel Aubin et la commission des structures)

CONNEXION À INTERNET EN WI-FI : LES RÉSEAUX SANS FIL DE L'ÉTABLISSEMENT

L'accès au réseau est fourni sans interruption, grâce à des bornes réparties sur l'ensemble des sites. Plusieurs réseaux sans fil sont proposés (WIFI-UP, WIFI-UP-BIS, eduroam). Une authentification est nécessaire, sauf pour certains sites du PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur).

WIFI-UP et WIFI-UP-BIS

Les réseaux sans fil WIFI-UP et WIFI-UP-BIS offrent le même service (WIFI-UP-BIS a été ajouté pour faire face à l'augmentation du nombre de connexions).

Les données transitant sur ces réseaux ne sont pas cryptées.

L'authentification s'effectue sur une page web, à chaque connexion Wi-Fi avec :

- l'adresse de messagerie institutionnelle @univ-poitiers.fr (personnels et doctorants) ou @etu.univ-poitiers.fr (étudiants non doctorants) ;
- le mot de passe du compte SEL.

Les participants de colloques ou invités peuvent bénéficier d'un accès temporaire (cf. votre correspondant informatique), s'ils ne sont pas habilités à se connecter sur eduroam.

L'utilisation du réseau de l'UP engage au **respect de sa Charte de bon usage des moyens informatiques**

eduroam

L'Université de Poitiers adhère au projet eduroam qui permet aux membres des établissements partenaires de se connecter, lors de déplacements, avec les identifiants de leur établissement d'origine.

Les données qui transitent par ce réseau sont cryptées.

Les identifiants peuvent être enregistrés dans le profil eduroam, ce qui permet d'éviter l'authentification à chaque connexion Wi-Fi. Utilisez de préférence ce réseau avec votre smartphone ; mais en cas de perte, il est indispensable de changer votre mot de passe dès que possible (ENT > onglet Mon compte).

■ Isabelle Guérineau

En savoir +

http://imedias.univ-poitiers.fr

- Aide et conseils
  > Fiches pratiques
  > Réseau sans fil Wi-Fi
- Assistance aux utilisateurs : 49 99

PLUS D'INFORMATIONS SUR LA FICHE TECHNIQUE.

http://imedias.univ-poitiers.fr/spip.php?rubrique45&lang=fr

Gilles Mirambeau, directeur d'UP&Pro

UP & PRO : PARTENAIRE DE VOTRE RÉUSSITE

À l'interface entre le monde socio-économique et l'université, UP&Pro facilite l'accès des professionnels aux compétences universitaires et construit des partenariats durables. Proposant trois domaines d'action gagnant/gagnant, UP&Pro est le partenaire de votre réussite !

Contact

Horaires : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

B25, 2, rue Pierre Brousse
86000 Poitiers
Tél. 05 49 45 33 85
up-pro@univ-poitiers.fr

UP PRO, LE SITE INTERNET
http://uppro.univ-poitiers.fr/

L'Université de Poitiers a tissé, depuis bien longtemps, des liens étroits avec l'ensemble des acteurs socio-économiques, à l'échelle de son territoire. Ces relations lui ont permis d'assurer l'insertion des diplômés, mais également de répondre, par la recherche, à des besoins d'innovations de plus en plus importants venant du territoire. Enfin l'université participe à la fonction de nombreux salariés.
La création d'UP&Pro marque la volonté de donner une dimension renforcée à ces liens.

Proposer des formations

UP&Pro conseille et accompagne les composantes, les entreprises et les candidats pour la signature d'un contrat en alternance. Ainsi, plusieurs diplômes proposent aujourd'hui cette alternative de formation comme le Master Ingénierie des médias pour l'éducation en Lettres et langues ou encore le master Gestion des risques industriels et environnementaux de l'IRIAF (site de Niort). Sollicité par les entreprises, UP&Pro conçoit et pilote des actions de formation continue, en collaboration avec les composantes. La création de l'école Optronique pour la Sagem (Poitiers) en est une belle illustration.

Innover & développer

L'université joue un rôle d'interface entre laboratoires et monde économique. UP&Pro assure l'identification et la mise en relation avec l'expert compétent en termes d'études, de diagnostics et de tests. Ainsi, le service a permis la mise en place de nouvelles relations entre les Fonderies du Poitou et l'ENSI Poitiers. Des élèves ingénieurs travaillent à comprendre les variations détectées dans les traitements des eaux, avec 230 000 m³ d'eau rejetée, l'enjeu est de taille. UP&Pro gère également le dispositif de transfert des savoirs Prim'Innov. Ce dispositif vient de recevoir le trophée de l'innovation « *insertion des jeunes en entreprise* ».

Recruter

UP&Pro anime et coordonne une dynamique de rapprochement entre offres et demandes (stages, emplois et formations en alternance) favorisant ainsi l'insertion professionnelle des étudiants. Le travail réalisé autour du réseau des diplômés s'inscrit également dans cette volonté.
Nul doute que l'université multipliera les échanges avec ses partenaires, n'hésitez pas à avoir recours à UP&Pro pour monter vos projets.

■ Gilles Mirambeau et Ghislain Bourdilleau

Photo : Ricardo Esteves ©

Ils ont eu recours à UP&Pro

> ***Les collègues d'UP&Pro m'ont aidée pour l'intégration de professionnels en situation de reconversion***

(contrats pro…), *et pour le suivi des étudiants en statut d'apprenti. Ils ont également pu favoriser le réseau de partenaires de la Licence. De même qu'UP&Pro propose des actions de formations à destination des responsables de diplômes.*

UP&Pro organise aussi des ateliers « apprentissage » à destination des candidats à la Licence. Ils peuvent ainsi maîtriser les avantages de ce type de formation et convaincre les entreprises potentiellement intéressées.

Gabrielle Rochdi,
responsable de la Licence professionnelle Droit et commerce des vins et spiritueux du domaine de l'Oisellerie.

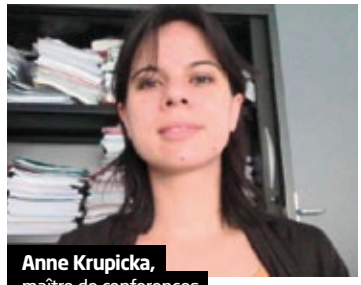

Anne Krupicka,
maître de conferences à l'IAE de Poitiers

« Grace au dispositif Prim'innov, avec UP&Pro et la CCIR, je suis entré en contact avec plusieurs PME volontaires. Nous participons directement à la valorisation de l'innovation dans le mobilier. Ainsi, nous collaborons à des études de marché pour des entreprises, par exemple, à Châtellerault au bénéfice d'une menuiserie qui souhaite revenir à son coeur de métier : le mobilier d'artiste. Nous travaillons également, avec un consultant marketing, au profit d'un réseau de PME dans le sud de la Vienne qui souhaite passer d'une activité exclusive de sous-traitant à celle de producteur, en se diversifiant dans le mobilier de maison de retraite.

Ce travail sur études de cas, directement liés à mon domaine de recherche, constitue une source précieuse pour nourrir mon travail et me permet de publier. »

> ***Nous participons directement à la valorisation de l'innovation dans le mobilier.***

EN UN MOT

UP&Pro est un nouveau service commun de l'Université de Poitiers dédié aux relations avec les entreprises et les partenaires extérieurs. L'apprentissage, l'alternance, le réseau des diplômés, le Bureau de liaison entreprises-université (BLEU), le système d'information entreprise-université et la formation continue entreprise constituent l'ensemble des activités d'UP&Pro. Sa création permet d'améliorer la lisibilité de nos offres et de simplifier les prises de contact.

> ***AreXis est l'outil idoine pour la gestion complexe des stages.***

Michel Guérin,
responsable communication et relations entreprises de l'IUT de Poitiers

« Plus de 1200 étudiants de l'IUT Poitiers-Châtellerault-Niort ont l'obligation d'effectuer un stage dans une structure socio-professionnelle. Ils sont confrontés à la validation d'une convention de stage sécurisant le parcours entre vie étudiante et vie professionnelle.

Pour organiser cette procédure et faciliter notre quotidien, UP&Pro a mis en place un outil performant : AreXis.

L'IUT s'est immédiatement inscrit dans cette initiative. La création de cette interface via Internet offre à tous, étudiants, responsables pédagogiques, tuteurs et secrétariats de formation une visibilité instantanée et une autonomie de fonctionnement. AreXis est l'outil idoine pour la gestion complexe des stages. Prochaine étape : l'ouverture de l'interface aux entreprises ! »

L'ÉQUIPE UP À VOTRE

ALTERNANCE :

Sylvie Quintard (tél. 62 31)

Sylvie Quintard accompagne les composantes dans le développement des formations en alternance sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Elle assure le lien avec les organismes financeurs et coordonne, avec les composantes, des actions de promotion de ses dispositifs (speed-dating).

De gauche à droite :
1er rang : G Mirambeau, C Maussion, G Mousserion, A Nourisson
2e rang : S Quintard, A Lecesve, S Hieronimus, M Guilloteau, C Drouet

Photo : Ricardo Esteves ©

ARTICLE
LE DISPOSITIF PRIM'INNOV
http://bit.ly/ZJxSC4

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE UP&PRO :

Magali Guilloteau, responsable du Pôle (tél. 33 80), Aurélie Lecesve, Stéphanie Hieronimus, Charlène Drouet et Caroline Maussion

À noter que ce pôle a en charge le CFA (centre de formation d'apprentis) Enseignement supérieur et recherche Poitou Charentes, créé en janvier 2013. Il coordonne les formations en apprentissage des Universités de Poitiers et de la Rochelle, du CNAM Poitou-Charentes et prochainement de l'ENSMA.

&PRO SERVICE

ACTIONS DE FORMATION CONTINUE ENTREPRISE :

Jean Paul Freycon (tél. 33 85)
(absent sur la photo)

En répondant aux sollicitations directes des professionnels souhaitant former leurs salariés, Jean-Paul Freycon met à disposition des composantes son expertise en ingénierie pédagogique, financière et administrative.

RELATION UNIVERSITÉ-ENTREPRISES :

Virginie Bessière (tél. 48 56)
(absente sur la photo)

En relation permanente avec les entreprises, les clusters, les collectivités, les organisations d'entreprises dans tous les secteurs d'activités, Virginie Bessière analyse leurs besoins, recherche une solution adaptée et y répond à partir des compétences universitaires. Elle est également en relation avec la CCI Poitou-Charentes dans le cadre du dispositif Prim'innov.

RÉSEAU DES DIPLÔMÉS :

Adeline Nourisson (tél. 22 56)

Le réseau des diplômés de l'université est considéré comme un élément important dans la stratégie de développement de ses relations avec les professionnels. Adeline Nourrisson, en charge de ce projet, assure la création, la coordination et l'animation de ce réseau qui compte aujourd'hui 1 500 adhérents.

SYSTÈME D'INFORMATION PARTENARIAL (AREXIS) :

Grégory Mousserion (tél. 48 23)

Grégory Mousserion est chargé de déployer le système d'information sur l'université. Cet outil permet, à chaque composante, de gérer les différents aspects de la relation avec ses entreprises partenaires : conventions de stage, contrats d'apprentissage, taxe d'apprentissage, anciens et diplômés, etc.

VIS MON POSTE !

UNE JOURNÉE POUR VIVRE LE POSTE D'UN COLLÈGUE...

Valérie Lefeuvre, ingénieure informatique, responsable du pôle Services numériques

Photo : Ricardo Esteves ©

Échanger les postes de deux personnes le temps d'une journée : objectif ? La découverte d'un métier, d'une organisation, d'un contexte professionnel différent, mais aussi et surtout, un temps de partage et d'échanges entre collègues qui sont amenés à travailler ensemble parfois «virtuellement» sans jamais se côtoyer véritablement, en somme, une journée pour mieux se connaître et se comprendre, ***un peu d'humain dans notre quotidien professionnel.***

Valérie Lefeuvre est ingénieure informatique, responsable du pôle Services numériques et chef de projet informatique à I-médias, le service commun informatique et multimédia. Xavier Moinier est enseignant-chercheur à la faculté de Sciences économiques, il est docteur en Sciences de gestion et donne des cours de marketing. Il est également vice-président délégué à la communication. Ils ont passé deux jours ensemble à la découverte du poste de l'autre. **Retour sur cette expérience inédite et enrichissante.**

Pourquoi avoir accepté cette expérience ?

Valérie : Au cours d'une réunion de correspondants « communication » où se trouvait Xavier, il a été question de cette rubrique. Sur le ton de la blague et pour découvrir une autre facette de l'université, je me suis proposée !

Xavier : Valérie voulait échanger son poste avec quelqu'un de l'équipe présidentielle, elle m'a lancé un défi, j'aime ça et surtout les femmes de défis ! **Et puis, je n'ai pas accepté cette expérience sans arrière pensée, je savais que cela allait provoquer des échanges intéressants.**

Comment se sont déroulées vos journées ?

Valérie : J'ai tout d'abord assisté à une réunion du service communication à propos de ce numéro de *Points Communs*. Ensuite je me suis rendue à un TD de marketing où les étudiants ont fait de la simulation de gestion d'entreprise.

Xavier : La journée a commencé par un point sur le projet UP Planning, l'outil pour la planification des enseignements et la gestion des salles. J'ai pu participer à une réunion de service du Pôle Services numériques.

> *« Nous sommes dans des domaines qui se chevauchent et il faudrait que l'on arrive à plus travailler ensemble. »*

Existe-t-il des points communs entre vos activités ?

Valérie : Bien sûr ! L'enseignant est au service des étudiants, il apprend aux autres. À I-médias, c'est la même démarche, nous « *enseignons* » au personnel de l'université les usages de l'informatique, les fonctions des applications...

VIDÉO
VIS MON POSTE

http://uptv.univ-poitiers.fr/vismonposte

Xavier Moinier enseignant-chercheur à la Faculté de Sciences économiques, docteur en Sciences de gestion

Photo : Ricardo Esteves ©

> *Derrière les machines, il y a des hommes et des femmes compétents qui ont le souci de bien faire.*

Xavier : L'intérêt pour les outils multimédias, la transmission des savoirs et surtout une même méthode de travail très organisée. Valérie a cette touche féminine que je n'ai pas ! Sa manière d'échanger est très fluide, je l'ai constaté lors des réunions.

Qu'avez-vous découvert au cours de ce Vis mon poste ?

Valérie : J'ai été surprise par l'approche pédagogique et interactive de Xavier pendant son TD. Il utilise la tablette pour une simulation de gestion d'entreprise. Dans notre service, nous encourageons les enseignants à utiliser le numérique, alors voir ce cours a été une belle surprise pour moi. **J'avais un peu peur d'assister à un cours d'économie et de ne rien comprendre, au final j'ai adoré.**

Xavier : Au-delà de proposer des outils, le service de Valérie dispense des formations. C'est un aspect que j'ignorais totalement. Je connaissais leurs domaines de compétences mais cette expérience m'a conforté dans le fait qu'il est au service des autres. Derrière les machines, il y a des hommes et des femmes compétents qui ont le souci de bien faire et de remplir leur mission de service public au sein de l'université.

Cette expérience a-t-elle été enrichissante ?

Valérie : Ce qui m'a plu, c'est de voir les différents volets des activités de Xavier et d'en discuter avec lui. Nous sommes dans des domaines qui se chevauchent et il faudrait que l'on arrive à travailler davantage ensemble. Même si on connaît les métiers de l'université, c'est souvent très succinctement et donc on n'imagine pas toutes les interactions possibles. Pour finir et concernant les activités de Xavier, j'aurais bien aimé en voir plus !

Xavier : *Vis mon poste* est une belle expérience. Cela permet de montrer que notre établissement est à taille humaine, c'est une communauté. Ma vie quotidienne n'y est pas cloisonnée et c'est comme ça que j'imaginais cet échange. Maintenant, j'ai bien envie de revenir dans le service de Valérie pour enrichir mes dossiers et établir de nouvelles connexions !

■ Marion Corne

> ***Vis mon poste est une belle expérience. Cela permet de montrer que l'Université de Poitiers est à taille humaine, c'est une communauté.***

TALENTS

James Champalou, être heureux simplement.

Photo : Alberto Bocos Gil ©

De boucher-charcutier **à l'Université de Poitiers**

Depuis 21 ans James Champalou travaille à l'Université de Poitiers où il a exercé le métier de concierge avant de quitter ses fonctions d'agent-logé pour aller s'installer, il y a cinq ans, à la campagne tout en conservant une grande partie de ses missions. De formation boucher-charcutier, il a fait le choix de rejoindre la fonction publique pour avoir plus de temps à consacrer à ses enfants. Sa femme, concierge également à la faculté de Médecine et pharmacie, l'avait mis en contact avec l'université suite à un départ en retraite.

« Ah les voyages… »

Pétanque et cuisine sont les maîtres mots de cet épicurien qui *« se trouve bien ici, où il est » : « La campagne c'est reposant et agréable, j'aime y cuisiner, jardiner ».* L'amour des choses simples ne l'empêche pas de rêver voyages bien qu'il reconnaisse que financièrement cela ne soit pas toujours facile à organiser… *« On repousse tous les ans, à cause de la maison… ».* Passionné de foot et de rugby, c'est aujourd'hui les autres qu'il regarde jouer quand il part faire le tour de l'Europe avec quelques amis pour suivre le Tournoi des Six Nations.

L'université, **un lieu d'échanges et d'apprentissage**

« L'université m'a permis de découvrir autre chose ». James est un homme de relationnel, il se plait à côtoyer les étudiants avec qui il garde parfois contact quand ces derniers ne quittent pas Poitiers.

« À vrai dire, je suis sollicité toute la journée, donc les gens se montrent toujours sympathiques avec moi ! ».

« Par ailleurs l'université m'a permis de suivre des formations », James collectionne aujourd'hui les habilitations : premiers secours, électricité, gestion des incendies. Même s'il aimerait que cela soit valorisé dans son travail, c'est avant tout pour lui et ses proches qu'il est fier de les avoir obtenues.

SI JAMES ÉTAIT…

Si James était une chose, il serait… une clé universelle. Un animal, le taureau : *« Je suis gentil mais quand je fonce, je fonce ! ».*

Son rêve le plus fou : que des chercheurs trouvent comment soigner le handicap de ses deux enfants

■ Stéphanie Schoonjans

> ***« Je suis content de ce que je fais. J'ai une vie posée. »***

BIO EXPRESS

Nom : James Champalou

Age : 51 ans

Lieu de naissance : Poitiers

Domicile : Vendeuvre du Poitou

Situation familiale : marié, deux enfants

Profession : agent d'entretien (entretien, petits travaux, préparation des salles pour colloques, conférences, etc.)

Lieu d'activité : faculté de Droit, centre-ville

Abderrazak El Albani, **curieux par nature** mais éternel insatisfait

Si vous ne trouvez pas Abderrazak dans son laboratoire, à l'Université de Poitiers, cherchez plutôt du côté du Gabon... ou alors quelque part dans les quatre coins du monde. Passionné à cent mille pour cent, curieux par essence, il n'omet jamais, dans ses découvertes, de mentionner *« l'importance de la notion d'équipe et le travail hors des sentiers battus, il faut savoir suivre son* feeling, *être libre de penser sans divaguer non plus... et surtout être curieux ».*

En 2010, dans une carrière proche de Franceville au Gabon, il découvre des fossiles vieux de plus de 2,1 milliards d'années, bouleversant ainsi l'histoire de la vie sur Terre... **Ce mois-ci sort un film-documentaire qui met en lumière cette formidable aventure.**

Confidences d'un chercheur hors du commun

Qui je suis ? Un chercheur qui ne sait rien faire d'autre ! (Rires)

Je suis né dans la plus belle ville du monde, dans la vieille Medina de Marrakech, je suis le dernier d'une famille nombreuse de dix frères et sœurs et aujourd'hui j'ai un petit garçon de sept ans et demi, Emran, sans aucun doute, le plus beau garçon du monde. Quand j'étais petit, je voulais être pilote de chasse, la géologie ne m'a séduit que très tardivement, en deuxième année de faculté. Mais une fois que la « fièvre chercheuse » m'a eu touché, je n'ai rien voulu faire d'autre.

Enseignant-chercheur, au carrefour du rêve, de la passion et de la liberté

J'aime rêver et j'apprécie plus que tout la liberté de mon métier, je reconnais qu'on est privilégiés. Ça m'arrive souvent de dire, un chercheur n'a pas besoin qu'on lui donne des ordres. ***Les plus belles découvertes de ces dernières décennies ont été réalisées hors des sentiers battus.*** *Cette découverte a été faite en dehors de tous programmes de recherche avec très peu de moyens.*

Au quotidien, mon plus grand plaisir est de pouvoir travailler en équipe, avec des collègues agréables, je m'enrichis de la découverte des autres, ici et ailleurs dans le monde... Si tu n'es pas passionné, tu ne fais pas ce métier tant l'investissement est grand et entier.

Aujourd'hui ma plus grande fierté... le partage

Ma plus grande fierté est d'avoir pu partager cette histoire avec des collégiens, puis d'être passé par l'ONU sans oublier quelques détours dans des villages comme Montamisé avant d'atteindre les gratte-ciels de Manhattan ! Entre ma voisine de 82 ans et un enfant de collège : tous ont le même regard passionné. Sans cette découverte, je n'aurais pu rêver rencontrer aussi bien des agriculteurs du Haut-Poitou que des chefs d'État et établir un réseau professionnel aussi élargi : informaticiens, biologistes, physiciens, chimistes...

Avoir réussi à monter une équipe internationale autour du projet, chacun avec sa psychologie, son état d'esprit est une belle réussite.

■ Abderrazak El Albani et Stéphanie Schoonjans

Photo : Alberto Bocos Gil ©

FOCUS SUR SA DÉCOUVERTE

Cette découverte, le fruit du hasard ?
Pas réellement, il a fallu persévérance et patience,couplées d'une bonne dose de curiosité car sur ce terrain il n'y avait aucune chance a priori de trouver une forme de vie, déjà de nombreux chercheurs étaient passés par là depuis plus de 25 ans...

Combien de temps dure chaque mission au Gabon ?
De 10 à 15 jours pour un coût de 30 à 35 000 €.

BANDE-ANNONCE
LA BANDE ANNONCE DU FILM DOCUMENTAIRE

http://uptv.univ-poitiers.fr/program/bande-annonce-du-filmdocumentaire-a-la-recherche-des-origines-deux-milliards-d-annees-au-gabon/video/3478/index/index.html

LIBRE EXPRESSION

La Tribune libre permet à tous les groupes représentés au sein du Comité technique (CT) de l'Université de Poitiers de s'exprimer à chaque numéro de *Points communs*. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés.

Pour cette édition, nous avons reçu les tribunes suivantes.

FERC-SUP CGT

La loi « LRU.2 »

Le projet de loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche poursuit et amplifie la politique de démantèlement de l'ESR engagée par la loi LRU. Quelques points essentiels mettent en évidence les conséquences néfastes du projet.

- Le **CS** et le **CEVU** fusionnent au sein du seul **Conseil académique.** Le **CA** et son président conservent leurs prérogatives et la **place des BIATSS et des MCF** reste marginale. La présence de « personnalités extérieures » est renforcée dans les Conseils.
- **Les régions et les métropoles**, renforcées par l'Acte III de la décentralisation, obtiennent de nouvelles prérogatives dans l'ESR. **L'offre de formation, régionalisée,** va être réduite, au nom d'une *« nécessaire rationalisation de l'offre »* au niveau régional et de l'austérité budgétaire. La disparité entre territoires sera aggravée.
- **La politique « d'excellence » et la recherche sur contrats** sont maintenues. Cette politique a précarisé une génération entière de jeunes chercheurs contraints d'enchaîner les contrats postdoctoraux.
- **Les regroupements d'universités s'accélèrent :** les fusions en *« Communautés d'universités »* ayant statut d'université sont mécaniquement imposées, dans la perspective de recomposer l'ESR en une trentaine de pôles, avec leurs cortèges de restructurations de services, *« d'économies d'échelle »* et de mobilité forcée des agents.
- Malgré l'affichage d'une augmentation du budget du ministère, **aucune mesure concernant les moyens, les personnels, leurs conditions de travail, leur rémunération, leurs carrières n'est programmée**. C'est une loi conforme à la politique de restrictions budgétaires. Ce qui est confirmé par les dotations aux établissements qui se voient amputées de 5 à 7 % pour *« contribution au redressement des comptes publics »*.

Dans ce processus de déconstruction du Service public de l'ESR, nous pouvons faire une fois de plus le constat que les BIATSS sont les grands oubliés des débats, mais ils peuvent mesurer la dégradation de leur situation depuis plusieurs années !

FSU

Il y a un an, une nouvelle équipe était élue pour diriger l'Université de Poitiers. La FSU a soutenu le projet porté par Yves Jean dans lequel elle reconnaissait la volonté de promouvoir et de développer le service public d'enseignement supérieur et de recherche. Il s'était alors engagé à veiller à ce que sur le plan national comme sur le plan local ces valeurs soient effectivement constamment défendues. Le moment est donc venu pour la FSU de dresser un premier bilan des actions menées.

Sur le plan national, nous sommes bien sortis de l'application zélée des directives ministérielles inspirées par la logique de la LRU1 et désormais de la LRU2. Le refus assumé du gel des postes malgré les pressions du rectorat contribue non seulement au maintien des conditions d'accueil mais mettent aussi en évidence nos réels besoins. Nos propositions de motion critiquant la politique actuelle du gouvernement en matière d'enseignement et de recherche ont été par ailleurs largement reprises par les élus du CA.

Sur le plan local, nous en avons apparemment aussi terminé avec le triomphe d'une logique comptable et centralisatrice assumée par l'équipe précédente, qui pouvait décider de manière autoritaire de la fermeture de filières décrites comme *« non rentables »* mais qui, dans le même temps, mettait en avant un projet pharaonique de *« learning center »* non financé (-20 M€ !) annihilant toute capacité d'investissement pour une durée significative.

Pour autant, la FSU reste vigilante sur certains dossiers encore en débat : citons en particulier le montant de la future enveloppe indemnitaire pour les personnels Biatss, le nouveau référentiel des tâches ou bien encore la réforme de la formation des enseignants et la mise en place des ESPE.

La FSU abordera ces discussions avec à l'esprit une triple exigence : respect des personnels et des statuts, maintien de la solidarité entre les différentes catégories de personnels et maîtrise de l'évolution de la masse salariale.

SGEN-CFDT

CE GROUPE N'A PAS TRANSMIS DE TRIBUNE POUR CETTE ÉDITION

SUD-EDUCATION

Grève, moratoire… et invraisemblances.

Sud Education et Recherche 86 réaffirme son opposition au projet de loi Fioraso/ Hollande LRU2 qui a été discuté au Parlement le 22 mai, en appelant à la grève ce jour-là. Nous rappelons, par quelques exemples, que ce projet reconduit, voire exacerbe, l'esprit nocif de la LRU 2007 : pas de remise en question des RCE, une régionalisation accentuée, pas de plan de résorption de la précarité (50 000 personnels précaires dans l'ESR), pas de programmation budgétaire, pas de redéploiement des moyens de l'ANR, pas de disparition de l'AERES, un renforcement de la présidentialisation, etc. Sans compter l'absence de dialogue après la tenue des Assises qui prétendaient travailler dans la concertation.

Sud Education et Recherche 86 se joint à la demande d'un moratoire d'un an sur la réforme de la formation des enseignants au vu des conditions inacceptables de travail imposées dans l'urgence pour élaborer des maquettes exigées début juin par le Ministère alors que le cadre juridique des nouvelles structures (les ESPE) et le contenu même des enseignements, revus à la baisse en ce qui concerne les savoirs disciplinaires, ne sont pas définis. Le CA a voté le 12 avril une motion de protestation, il faut à présent demander un moratoire : telle est la position des élus SUD au CA.

Sud Education et Recherche 86 dénonce la censure et l'acharnement exercés à l'encontre de l'enseignant-chercheur et syndicaliste Gilles Frapper lors de son inscription au diplôme d'HDR à l'Université de Poitiers. Le communiqué fédéral expose les faits qui font état, entre autres, de la tentative de mandarins d'aller contre l'avis souverain d'un jury d'HDR, pourtant reconnu comme compétent, aussi inacceptable et invraisemblable que cela puisse paraître.
Pour consulter le dossier complet, rendez-vous sur : http://sudeduc86.org/spip.php?article546

UNSA

CE GROUPE N'A PAS TRANSMIS DE TRIBUNE POUR CETTE ÉDITION

ÇA BOUGE !

UN PETIT PAS POUR LES COUREURS, DES ENJAMBÉES POUR *LES ENFANTS DE LA LUNE !*

À l'initiative d'Emilie Giret, maître de conférences à la faculté des Sciences du sport, des étudiants de l'Université de Poitiers ont couru le marathon du Futuroscope avec des détenus de la prison de Vivonne, pour l'association des *Enfants de la Lune*[1].

ATTIRER L'ATTENTION DES MÉDIAS

Cela fait maintenant deux ans qu'Emilie Giret, maman d'Olympe (4 ans) atteinte de la maladie de *Xeroderma pigmentosum*[2] participe à des événements sportifs afin de faire connaître la maladie de sa fille et de **promouvoir le casque de protection (en phase de certification) destiné aux enfants malades.**

Le marathon Poitiers-Futuroscope le dimanche 26 mai était une nouvelle occasion de communiquer sur la maladie et sur l'association des *Enfants de la Lune*.

COURIR POUR UNE BONNE CAUSE

Des étudiants de notre établissement ont couru en trinôme avec un détenu de la prison de Vivonne et un surveillant pénitencier. Quatre détenus ont reçu une autorisation exceptionnelle de sortie pour la course. **À chaque trinôme franchissant la ligne d'arrivée, une entreprise partenaire de l'initiative, a versé 1 000 €.**

« Il a été facile de monter le projet avec la prison de Vivonne car le directeur souhaitait s'engager auprès de l'association des Enfants de la Lune. *Et les entreprises partenaires bénéficient d'une image positive en participant à ce genre d'initiative »* indique Pierre Hérault étudiant en master Management du sport, qui a participé à la course.

UN MARATHON, ÇA SE PRÉPARE

Depuis janvier, les étudiants et les détenus ont suivi un entrainement régulier, élaboré par le doyen de la faculté des Sciences du sport, Laurent Bosquet. *« Je n'avais jamais couru de marathon »* explique Pierre Hérault, spécialisé dans le canoë kayak. *« C'était une première, on partait un peu à l'aventure ».*

Félicitations à nos coureurs, tout le monde a franchi la ligne d'arrivée, les meilleurs ont fini en 4 h 04 !

■ Guillaume Degen

LE SAVIEZ-VOUS ?

La distance du marathon des premiers Jeux Olympiques modernes était d'environ 40 km.

Mais lors des jeux de Londres en 1908, la famille royale d'Édouard VII souhaita que la course débute au Château de Windsor et se termine face à la loge royale dans le stade olympique.

Cette distance à donc été mesurée à 42 km et 195 m. La distance fut officialisée lors des Jeux de 1921.

> ***« Il a été facile de monter le projet avec la prison de Vivonne car le directeur souhaitait s'engager auprès de l'association des Enfants de la Lune. »***

En savoir +

LE SITE DE L'ASSOCIATION : ENFANTS DE LA LUNE

http://asso.orpha.net/AXP/debut.htm

(1) Association soutenant les malades et leur famille.
(2) Maladie génétique rare qui engendre une sensibilité excessive aux rayons ultra-violets.

Le personnel **en fête !**

Comme chaque année les beaux jours arrivent, annonçant la fête du personnel qui aura lieu **le 27 juin à partir de 14 h sur le site du Deffend.**

La fête du personnel est l'occasion annuelle de se rencontrer et de partager ensemble un moment de détente, de sport et de bonne humeur.

LA JOURNÉE SE DÉCOMPOSERA EN DEUX TEMPS FORTS :

- **Le décathlon** des personnels qui est composé de 10 épreuves de 14 h à 18 h.
- **Une soirée conviviale** et détente autour d'un buffet à partir de 18 h 30.

Cette fête est ouverte à **TOUS** les personnels de l'Université de Poitiers (BIATSS, enseignants, vacataires, stagiaires...) ainsi qu'à leur famille (conjoint et enfants). Les personnes ne souhaitant pas participer aux épreuves sportives peuvent venir en tant que supporters. Banderoles, slogans, ne seront pas superflus pour encourager son équipe favorite. Une autorisation d'absence s/c du directeur ou chef de service est accordée par le Président de l'université (des raisons impératives de services pourront motiver un refus).

BOUGER !

Vous êtes compétiteurs, vous avez l'esprit d'équipe, vous aimez vous amuser, le décathlon est fait pour vous. Il est constitué d'épreuves dualistes ou individuelles. La durée de chaque épreuve est approximativement de 15 min. Au programme : balle au prisonnier, bataille de sumotoris, course aux œufs, course d'obstacles, quiz universitaire et jeu de béret. Pour participer au décathlon, les équipes doivent être composées de 4 à 10 participants maximum.

Si vous souhaitez constituer une équipe envoyez un mail à : scas@univ-poitiers.fr

ÉCHANGER !

Après l'effort le réconfort... Une fois la remise des coupes effectuée, un buffet sera proposé en fin de journée aux participants et spectateurs.

Pour des raisons d'organisation, l'inscription au buffet est obligatoire. Vous pouvez vous inscrire à la soirée et participer au buffet sans être venu au décathlon.

■ Marjorie Maugein et Guillaume Degen

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE SUR LE SITE DU SCAS **SI VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU BUFFET.**

http://scas.univ-poitiers.fr/fetedespersonnels2013/scas.php

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

http://scas.univ-poitiers.fr/fetedespersonnels2013/scas.phs

LE CAMPUS **EN MODE FESTIF !**

Colours in the street © Yvain Michaud

Durant 6 jours, du 18 au 23 mars, s'est déroulée la 11e édition de Campus en Festival. Cet événement est chaque année l'occasion de mettre en valeur le dynamisme et l'engagement des étudiants, à travers des projets culturels, artistiques, solidaires. Une très belle édition 2013 pendant laquelle près de 4 700 spectateurs sont venus assister et participer aux 65 événements proposés (concerts, danse, théâtre, conférences...).
Les associations étudiantes et le service culturel vous invitent à noter dès maintenant les dates de la nouvelle édition 2014 : du 17 au 22 mars.

PLUS DE PHOTOS ET DE VIDÉOS SUR LE FESTIVAL
http://campusenfete.asso.univ-poitiers.fr/

APPEL À PROJET **À CHACUN SES UTOPIES**

Après *À chacun ses couleurs* en 2012, **le projet transdisciplinaire de l'année 2014 aura pour titre : *À chacun ses Utopies - entre rêve et réalité.*** La manifestation se déroulera en deux temps de janvier à juin et de septembre à décembre. Le service culturel travaille actuellement à une programmation qui pourra accueillir sur un même thème différentes pratiques artistiques (théâtre, photographies, cinéma, danse, musique, arts plastiques, littérature...), enrichies par des conférences, débats, tables rondes, journées d'études apportant des éclairages scientifiques, historiques, philosophiques, sociologiques, politiques, poétiques... ou encore à la création d'un espace d'expression individuelle et collective.

Si vous souhaitez présenter un projet ou vous exprimer sur ce thème, n'hésitez pas à contacter le service culturel à la Maison des Étudiants au 05 49 45 47 00 ou par mail à action.culturelle@univ-poitiers.fr.

ARTISTES PROFESSIONNELS ET ANIMATEURS **AU CŒUR DU FESTIVAL**

Depuis près de 20 ans, l'Université de Poitiers, le Centre de Beaulieu et le TAP - Théâtre auditorium de Poitiers - organisent le Festival *À Corps*, moment d'échanges, de partages et de découvertes chorégraphiques. Du 5 au 12 avril, artistes professionnels et étudiants amateurs se sont côtoyés à l'occasion de divers ateliers, spectacles, performances, rencontres autour du corps et de ses représentations. Un focus particulier a été porté au *Sacre du Printemps* et à Dominique Brun. Tout au long de l'année, elle a accompagné le groupe de recherche chorégraphique de l'Université dans la création d'une pièce inspirée des archives (documents et témoignages) du *Sacre du Printemps* de Vaslav Nijinski à laquelle plus de 700 curieux ont assisté. Au total, les différentes représentations ont attiré 6 826 spectateurs.

SF SUAPS (Sacre Fac-simile SUAPS) par les étudiants du groupe de recherche chorégraphique de l'Université © Arthur Péquin

FESTIVALACORPS.COM
PLUS DE PHOTOS SUR LE FESTIVAL

AGENDA JUIN

EXPOSITIONS // DANSE // MUSIQUE

DANSE : Spectacle du Conservatoire

ENTRÉE LIBRE

MERCREDI 19 ET JEUDI 20 JUIN > à 20 h

• **Mercredi 19 :** Classes de 1er cycle danse contemporaine et classique du Conservatoire de Poitiers - *Travail chorégraphique sur le thème des jeux et des jouets. Tous les enfants danseurs de 8 à 11 ans en horaires traditionnels au CRR seront présents sur scène pour vous faire entrer dans le monde féerique des jeux et des jouets (75 min).*

• **Jeudi 20 :** Cartes blanches aux élèves danseurs de 3e cycle au CRR de Poitiers - *Les étudiants danseurs de 3e cycle vous présenteront leurs créations personnelles et de répertoire en danse contemporaine et classique. Un moment interactif avec le public sera proposé, venez nombreux ! (90 min).*

Maison des Étudiants, Campus Bât. A6 - 1, rue Neuma Fechine Borges à Poitiers

Francine Jacquet, action culturelle du CRR – 05 49 01 83 67

VENDREDI 21 JUIN > de 20 h à 21 h

MUSIQUE : FÊTE DE LA MUSIQUE

À l'occasion de la fête de la musique, venez découvrir les talents de musiciens ou de chanteurs des personnels et étudiants de l'Université.
Cour de la Présidence – Hôtel Pinet
15, rue de l'Hôtel Dieu à Poitiers
Renseignements :
action.culturelle@univ-poitiers.fr

EXPOSITION :

ENTRÉE LIBRE

Petites vitrines du Livre ancien : La Jérusalem délivrée du Tasse

JUSQU'AU 28 JUIN

Tous les deux mois, le Service du livre ancien propose une nouvelle présentation thématique de certaines pièces les plus remarquables de ses collections. Épopée mêlant amours et batailles sur fond de première croisade, *La Jérusalem délivrée* fut publiée en 1580 d'après un manuscrit incomplet et à l'insu de son auteur Torquato Tasso, enfermé à l'hôpital des fous de Ferrare. L'œuvre connut un vif succès, inspira nombre d'artistes, écrivains et musiciens.
Du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h
Service du livre ancien – 1, allée Jeanne Chauvin, Campus Bât. A2, 2e étage à Poitiers
Renseignements :
anne.sophie.traineau.durozoy@univ.poitiers.fr
05 49 45 32 91

Isabelle Fortuné – Faculté des Sciences humaines et arts

Jean-Pierre Brouard - CESCM

JUSQU'AU 28 JUIN

EXPOSITION : UNE CLOCHE POUR L'UNIVERSITÉ

Les 3 cloches de l'église Saint-Porchaire ont été restaurées en 2012. L'exposition présente les travaux de restauration et les résultats scientifiques de l'étude menée par les chercheurs du CESCM (Centre d'études supérieures de civilisation médiévale).
Espace d'exposition de la faculté des Sciences humaines et arts - Bâtiment E18 (bât. III) - niveau 3
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30
au 8, rue René Descartes à Poitiers
Le samedi de 9 h à 17 h
au 23, bis rue des Carmélites à Poitiers
Renseignements :
elisabeth.nau@univ-poitiers.fr

ENTRÉE LIBRE

14 h à 18 h
DÉCATHLON DES PERSONNELS
LES CONJOINTS ET ENFANTS SONT LES BIENVENUS !
VENEZ NOMBREUX !
DÈS 19 h
SOIRÉE !
CONVIVIALITÉ ET DÉTENTE AUTOUR D'UN BUFFET

FÊTE DES PERSONNELS

Jeudi 27 Juin 2013

jardin botanique universitaire
(site du Deffend)

> INSCRIPTION OBLIGATOIRE

RENSEIGNEMENTS • SCAS
05 49 45 33 70
scas@univ-poitiers.fr

www.univ-poitiers.fr

"Des savoirs & des talents" | 1431 Université de Poitiers

X casden MGEN MAIF